

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-1/03****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210531-lmc100000022109-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

**OBJET :** Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de Communes du Pays de Montereau : Conventions de réalisation.

Lors de sa séance du 27 septembre 2018, l'Assemblée départementale a approuvé le Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de Communes du Pays de Montereau, auquel était annexé le programme d'actions pour 3 ans. A ce titre, la Commune de Cannes-Ecluse souhaite mettre en œuvre deux actions de ce programme.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier modifié,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/05 du 27 septembre 2018 relative à l'adoption du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU la délibération du Conseil Départemental n°1/05 du 14 juin 2019 relative à l'adoption de l'avenant n°1 au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU la délibération du Conseil Départemental n°1/01 du 13 novembre 2020 relative à l'adoption de l'avenant n°2 au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'accorder à la Commune de Cannes-Ecluse, une subvention de 10 468,45 € pour l'aménagement des bords de l'Yonne, et de 6 081,70 € pour la mise aux normes électriques des bâtiments communaux.

Article 2 : d'approuver les projets de conventions de réalisation pour ces actions, tels qu'ils figurent en annexes 1 et 2 de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ces conventions au nom du Département,

Article 4 : d'imputer la dépense sur l'action « contrat intercommunal de développement » - opération « CID de la Communauté de Communes du Pays de Montereau Solde – DI 2020 ».

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET  
M. Bernard CORNEILLE  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne